

Faire face aux changements climatiques

VOITURE ÉLECTRIQUE SAVIEZ-VOUS QUE...

Par rapport à un véhicule à essence, les frais liés à l'entretien d'un véhicule électrique sont **réduits de 50 %** en moyenne.

Avantages

- Économies sur le coût de l'énergie.
- Aides gouvernementales.
- Réduction des gaz à effet de serre produits.
- Réduction des coûts d'entretien.
- Réutilisation des batteries à leur fin de vie.



En savoir plus :

Passer à l'électromobilité n'a jamais été aussi avantageux, puisqu'en plus des **subventions** données par les gouvernements (véhicule neuf 100 % électrique jusqu'à 7 000 \$), l'acquisition d'un véhicule électrique permet de **réduire les coûts énergétiques jusqu'à 75 %, comparativement à l'essence**. Aussi, les impacts environnementaux sont limités tous en respectant les besoins particuliers de chaque usagé.

En évaluant les déplacements réguliers de chaque utilisateur, il est possible de définir une batterie adaptée aux besoins de celui-ci puisque l'autonomie varie de 100 km à plus de 600 km.

Pour plus d'informations : 418-662-9347 / creddsaglac.com

Source : CREDD du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

